

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 12 août 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 12 août 1865

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 août 1865](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin remet à Delpech une lettre contenant les réflexions faites par Godin à Dauphin sur le jugement du tribunal de Vervins qui s'est prononcé pour la licitation des biens de la communauté Godin-Lemaire : « En présence de la haine [, cette décision] se prête à tous les excès dont elle est susceptible. » Il demande à Delpech de lui communiquer ses impressions. SupportLa lettre est copiée deux fois dans le registre : sur le folio 124r (copie illisible dont l'encre est effacée) et sur le folio 125r.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Dauphin, Albert \(1827-1898\)](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieux cités[Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (125r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
